République Du Cameroun
Paix - Travail - Patrie

Republic Of Cameroon
Peace - Work - Fatherland

Le journal des

Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉES MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts

- ***Commissions Centrales***
  Central Tenders Boards
- ***Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1***
  Bids Analysis Sub-Committees Cat 1
- ***Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2***
  Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence ***http://armp.cm,***
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

GOUVERNANCE PUBLIQUE	02	EDUCATION	04	SANTE PUBLIQUE	03
INFRASTRUCTURE	02	ADMINISTRATION	07	RURAL	05
BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	03				

N° 1880
3 Septembre 2019
3 September 2019
5:46 PM/17H:46

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) : .....

N° Carte Contribuable(*) : .....

N ° Registre de Commerce(*) : .....

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*): ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO☐ AOIR☐ AONO☐ AONR☐ BC☐ DC☐ DP☐ AMI/ASMI☐ GG☐

Exercice(*) : .....

Référence(*) : .....

Maître d'Ouvrage(*) : .....Autorité Contractante : .....

Objet(*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(*) : .....

Date Signature(*) : .....

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*): (N° Compte ARMP)

☐ Express Union ***(N° 91190008943026)***

☐ CC EC-SA ***(N° 100-017265-314-30)***

☐ BICEC ***(N° 97568660005/16)***

☐ Banque Atlantique ***(N° 9510173000510)***

☐ SCB-CAMEROUN ***(N° 9000019311691)***

☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) : .....

Date de Versement(*) : .....

Documents Joints à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Carte Contribuable : ☐Oui ☐Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐Oui ☐Non | Copie Registre de Commerce : ☐Oui ☐Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHET SIGNATURE ET NOM ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun

222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

222 20 60 43 / 222 20 33 26

infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
1	**Reference**	019/AONO/C-MORA/CIPM /TBEC/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/C-MORA/CIPM /TBEC/2019 DU 21 AOUT 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN 600 TABLES BANCS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE MORA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	13-09-2019
2	**Reference**	08/AONO/C-YAGOUA/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°08/AONO/C-YAGOUA/CIPM/2019 CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE AUMARCHE DE YAGOUA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-09-2019
3	**Reference**	09/2019/AONO/C/YGA/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/2019/AONO/C/YGA/CIPM DU 03/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE DEUX HANGARS DU MARCHE CENTRAL DE YAGOUA EN BOUTIQUES FINANCEMENT : RESSSOURCES PROPRES/EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-09-2019
4	**Reference**	008/AONO/MINDDEVEL/DRCE/DDHS/CNK/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AAONO/MINDDEVEL/DRCE/DDHS/CNK/CIPM/2019 DU 03/09/2019 POURLA REHABILITATION DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU (SAEP) ET LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE NKOTENG, COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	25-09-2019
5	**Reference**	000016/AONO/CAMWATER/CIPM/2019 DU 03/09/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000016/AONO/CAMWATER/CIPM/2019 DU 03/09/2019 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCES MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICES 2019 ET SUIVANT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	09-10-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
6	**Reference**	004/AONO/CBK/SG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CBK/SG/CIPM/2019 DU 02/09/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DE YOLA VERS L'ARBRE MILLENAIRE 1ÈRE PHASE DANS LA COMMUNE DE BIKOK DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BIKOK, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	25-09-2019
7	**Reference**	001/2019/DC/CO/JO5/01.03/SG Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONN°001 /2019/DC/CO/JO5/01.03/SG DU ……./2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-09-2019
8	**Reference**	011/AONO/CIPM-C-AYOS//2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CIPM-C-AYOS//2019 DU 30/08./2019 N° LOT DÉSIGNATION LOT 1 CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF DE PORTEE 12 ML SUR LA RIVIERE « YI » SUR LE TRONCON DE ROUTE : NDELE-NGOUN LOT 2 CONSTRUCTION DE DEUX (02) PONTS SEMI-DEFINITIFS DE PORTEE 6 ML SUR LA RIVIERE « MFOUMOU » DANS LE VILLAGE NNEMEYONG LOT 3 CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 2*2 EN BETON ARME SUR LA ROUTE NGOULMEKONG-TOMBA. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART ET D'ASSAINISSEMENT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AYOS, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE :
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	25-09-2019
9	**Reference**	016/AONO/FEICOM/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL RESEAU INFORMATIQUE AU FEICOM FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	01-10-2019
10	**Reference**	004/AONO/MIPROMALO/DG/SM/2018 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 004/AONO/MIPROMALO/DG/SM/2018 DU 26 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES (EN BRIQUES CUITES) AU LYCEE TECHNIQUE D'AFAN OYOA, ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III (CHANTIER ECOLES) (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-09-2019

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
11	**Reference**	006/AONO/CNYN/MO/CIPM/2019 DU 03/09/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNYN/MO/CIPM/2019 DU 03/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS COMMUNAUX (01 BLOC DE 03 STUDIOS, 01 BLOC DE 02 APPARTEMENTS ET 01 BLOC D'UN APPARTEMF.NT ET D'UN STUDIO) DANS I.A COMMUNE DE. N "ANON, DEPARTUMENT DE LA SAN AGA-NIARITINIF. REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-09-2019
12	**Reference**	019/001/AMI/MINESUP/UMa/DIPD/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN° 19/001/AMI/MINESUP/UMA/DIPD/2019 DU 19 AOUT 2019POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET DESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA FACULTE DES MINES ET DESINDUSTRIES PETROLIERES DE L'UNIVERSITE DE MAROUA AKAELE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-09-2019
13	**Reference**	D13-186/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI/19 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D13-186/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI/EM DU 28/08/2019 RELATIF POUR LA PRE QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES PROJETS ET PROGRAMMES SUR LE SITE DE LA LEPROSERIE A MBALLA 2.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019LE MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE LANCE UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT, À L'INTENTION DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES DU SECTEUR DU BTP OU DES GROUPEMENTS DE BET OU CABINETS D'ARCHITECTURE, QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION EN VUE DE LA RÉALISATION DES PRESTATIONS SUSCITÉES.CES PRESTATIONS SERONT FINANCÉES PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	13-09-2019
14	**Reference**	19/002/AMI/MINESUP/UMa/DIPD/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°19/002/AMI/MINESUP/UMA/DIPD/2019 DU 19 AOUT 2019 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DU SUIVI ET DU CONTROLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VRD AU CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE MAROUA A KONGOLA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-09-2019
15	**Reference**	N°D13-193/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-193/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 29 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°005/AONO/MINSANTE/CIPM/19DU 05 AVRIL 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS MÉDICAUX (DÉFIBRILLATEURS, SACS D'URGENCE, TENTES PMA, BRANCARDS) POUR LA CAN FINANCEMENT : BIP 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
16	**Reference**	N°108/C/J12/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°108/C/J12/SAEF DU 26/08/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008BIS/AONO/J12/SAEF/CDPM/2019 DU 16/07/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'HOPITAL DE NKOL AKONO DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO – DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO – REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
17	**Reference**	N° D13-190/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-190/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 29 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/MINSANTE/CIPM /19 DU 04 JUIN 2019 POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA SOUTENABILITÉ FINANCIÈRE DU SYSTÈME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE DU CAMEROUN (LOT1) ET L'ÉLABORATION DU MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DU PROGRAMME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (LOT2)FINANCEMENT : BF PNTS
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
18	**Reference**	N°013-191/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013-191/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 29 AOUT 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/MINSANTE/CIPM /19 DU 12 JUIN 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE DE LA SANTÉ FINANCEMENT : BIP 2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
19	**Reference**	N°107/C/J12/SAEF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°107/C/J12/SAEF DU 26/08/2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007BIS/AONO/J12/SAEF/CDPM/2019 DU 16/07/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A LA CHEFFERIE D'OMAN ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKONGNEN DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK – DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO –REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
20	**Reference**	N° /CI/FEICOM/DG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° /CI/FEICOM/DG/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019DÉCLARANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019 RELATIF À LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
21	**Reference**	/C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 09 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM,
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
22	**Reference**	N° /CI/FEICOM/DG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° /CI/FEICOM/DG/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019DÉCLARANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LA SALLE DE SPORT DU FEICOM
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
23	**Reference**	/C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 09 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM,
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
24	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
25	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
26	**Reference**	N°D13-193/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°D13-193/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 29 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°005/AONO/MINSANTE/CIPM/19DU 05 AVRIL 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS MÉDICAUX (DÉFIBRILLATEURS, SACS D'URGENCE, TENTES PMA, BRANCARDS) POUR LA CAN FINANCEMENT : BIP 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
27	**Reference**	N°013-191/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°013-191/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 29 AOUT 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/MINSANTE/CIPM /19 DU 12 JUIN 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE DE LA SANTÉ FINANCEMENT : BIP 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
28	**Reference**	N° /CI/FEICOM/DG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° /CI/FEICOM/DG/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019DÉCLARANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019 RELATIF À LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
29	**Reference**	/C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 09 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM,
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
30	**Reference**	N° /CI/FEICOM/DG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° /CI/FEICOM/DG/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019DÉCLARANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LA SALLE DE SPORT DU FEICOM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
31	**Reference**	/C/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 09 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM,
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
32	**Reference**	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#		RESUME DES CONSULTATIONS
33	**Reference**	N°12258/B1/1464 /D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP Lire
	Titre/objet	DECISION N°12258/B1/1464 /D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 02 SEPTEMBRE 2019 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE DES KITS SCOLAIRES POUR LA PROMOTION DE LA SCOLARISATION DES JEUNES FILLES ET LE MATÉRIEL DIDACTIQUE POUR LES ENSEIGNANTS DANS LE CADRE DU PASZEP.FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT / GOUVERNEMENT DU CAMEROUN(ACCORD DE PRÊT N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014).
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
34	**Reference**	N°286/DP/J12/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°286/DP/J12/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007BIS/AONO/J12/SAEF/CDPM/2019 DU 16/07/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A LA CHEFFERIE D'OMAN ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKONGNEN DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK - DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO – REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
35	**Reference**	N°287/DP/J12/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°287/DP/J12/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008BIS/AONO/J12/SAEF/CDPM/2019 DU 16/07/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'HOPITAL DE NKOL AKONO DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO - DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO – REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
36	**Reference**	/D/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU FEICOM.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
37	**Reference**	/D/FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU FEICOM.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
38	**Reference**	030/DM/CNYN/SG/STADU/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°030/DM/CNYN/SG/STADU/CIPM/2019 PORTANT RESILAIATION DE LAPPEL D''OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CNYN/MO/CIPM/2019 DU 17/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS COMMUNAUX (01 BLOC DE 03 STUDIOS, 01 BLOC DE 02 APPARTEMENTS ET 01 BLOC D'UN APPARTEMENT ET D'UN STUDIO) (PHASE1) DANS LA COMMUNE DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME. REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019.IMPUTATION BUDGETAIRE : 53 30 393 05 641435 2223 521
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
39	**Reference**	DÉCISION N°027/19/SONARA/DG/CAB DU 21 AOÛT 2019 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°027/19/SONARA/DG/CAB DU 21 AOÛT 2019 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°040.18/M/SONARA/2018 DU 12/03/2019 POUR ''LA MISE À DISPOSITION DE VINGT-SIX (26) PHOTOCOPIEURS NEUFS ET L'ENTRETIEN DE VINGT-SEPT (27) PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS À LA SONARA'', SUITE À LA DÉFAILLANCE ET AU DÉSISTEMENT DU COCONTRACTANT(SOCIÉTÉ DAN & SONI) .
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
40	**Reference**	DÉCISION N°028/19/SONARA/DG/CAB DU 23 AOÛT 2019 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°028/19/SONARA/DG/CAB DU 23 AOÛT 2019 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°011.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 DU 1ER/04/2019 RELATIF AU ''PROGRAMME TRIENNAL D'ASSURANCES DE LA SONARA (2019-2020-2021)''
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
41	**Reference**	DÉCISION N°026/12/SONARA/DG/CAB DU 21 AOÛT 2019 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°026/12/SONARA/DG/CAB DU 21 AOÛT 2019 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°012.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 DU 15/05/2019 RELATIF À LA ''MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS CHAUDRONNÉS DANS LES UNITÉS DE LA SONARA''
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
42	**Reference**	N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 30 AOUT 2019AUX SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/FODECC/CSPM/2019 DU 16 JUILLET 2019 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TYPE BERLINE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE MORA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°019/AONO/C-MORA/CIPM /TBEC/2019 DU 21 AOUT 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN 600 TABLES BANCS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE MORA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222-210

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du budget d'investissement de la commune de Mora, le Maire de la Commune de Mora, Maître d'Ouvrage, lance **en procédure d'urgence** un Appel d'Offres National Ouvert pour l'équipement en 600 tables bancs dans les etablissements scolaires de la commune de MORA.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent à fournir 600 tables bancs.

3. Cout Prévisionnel

le Coût prévisionnel du projet est de dix-sept **millions (17 000 000) frncs cfa.**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment et la fourniture de bureau ou équipement.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement de la Commune de Mora, Exercice 2019

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Mora.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Mora, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **25 000 Fcfa (Vingt cinq mille franc cfa)** à la recette municipale de la commune de Mora au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mora, le **13 SEPTEMBRE 2019** à **09 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°019/AONO/C-MORA/CIPM/AE/2019 DU 21 AOUT 2019

POUR L'EQUIPEMENT EN 600 TABLES BANCS DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE MORA

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **deux (02) mois calendaires** . Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO**,** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de : trois cent quarante mille (340 000) francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps,** le **13 SEPTEMBRE 2019** à **10 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de Mora, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

a) Dossier incomplet et non régularisé

b) Pièce falsifiée ou non authentique et non régularisé

Offre technique

a) Dossier incomplet ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;

a) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

b) Non satisfaction, au moins, à **quatorze(14) critères essentiels sur vingt (20).**

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

d) Sous-détail des prix irréalistes et érroné

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **20 critères** essentiels ci-dessous :

a) Présentation générale sur **4 critères** ;

b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **4 critères** ;

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **3 critères** ;

d) La méthodologie d'exécution sur **5 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mora, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** , à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Mora.

MORA le 21 Aout 2019

Le MAIRE

ABBA BOUKAR

COMMUNE DE YAGOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCEN°08/AONO/C-YAGOUA/CIPM/2019 CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE AUMARCHE DE YAGOUA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/B

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre des **Plan d'Investissement Annuel/Exercice 2019**, le Maire de la Commune de YAGOUA, Maitre d'Ouvrage, lance **en procédure** d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour :

N°	Désignation du projet	Localités	Montant Prévisionnel en Fcfa
1	CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE AU MARCHE DE YAGOUA	MARCHE DEYAGOUA	**25 000 000**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :
Travaux préparatoires ;
Fondations ;
Elévation ;
Charpenle-Couverture-Plafonnage ;
Menuiseriebois et métallique ;
Electricité ;
Peinture ;
VRD;

3. Cout Prévisionnel

Montant Prévisionnel est de**25 000 000 fcfa**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des bâtiments.
Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources propres de la commune de Yagoua, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de YAGOUA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de YAGOUA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **30 000 (Trente mille) franc cfa** à la Recette Municipale de YAGOUA au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de YAGOUA, le **24/09/2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention:

"APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/C-YAGOUA/CIPM/2019 DU 03/09/2019
POUR LA CONSTRUCTION DE LA BOUCHERIE AU MARCHE DE YAGOUA"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires (pour chaque lot). Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court àcompter de la date de notification del'Ordre de Service de commencer les travaux, date designature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impéraUvement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de

N°	Désignation du projet	Localités	Montant Caution de soumission
1	CONSTRUCTION D'UNE BOUCHERIE AU MARCHE DE YAGOUA	MARCHE DE YAGOUA	**500 000**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.
Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impéraUvement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps,** le **24 SEPT à 15 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de YAGOUA, en présence des soumissionnaires.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute fois, une personne supplémentaire agissant comme Interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes :**
• **1ere étape :** Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
• **2e étape :** Evaluation technique des offres administrativement conformes.
• **3e étape :** Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.
Les critères d'évaluation des offres sont les suivants ;
Critères éliminatoires
Pièces administratives
a) Dossier Incomplet;
b) Pièce falsifiée ou non authentique.
Offre technique
a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine Indiqué ;
d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning »;
e) Non satisfaction, au moins, à **dix-neuf (19) critères essentiels sur vingt-six (26).**
Offre financière
a) Offre financière Incomplète ;
b) Pièces non conformes ;
c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié :
d) Absence d'un sous-détail deprix.
Critères essentiels
L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **26 critères** essentiels ci-dessous
a) Présentation générale sur **4 critères ;**
b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **4 critères ;**
c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **9 critères ;**
d) La méthodologie d'exécution sur **5 critères ;**
e) Références etcapacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères.**
Lescritères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux annéessupérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme dechantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenus une note d'au moins 20 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de YAGOUA, Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vèrifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.
NB : aucune entreprise ne peut être adjudicataire de plus deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, àcompter de la date limite fixéepour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de YAGOUA

YAGOUA le 3 Septembre 2019

Le MAIRE

FISSOU KOUMA

COMMUNE DE YAGOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/2019/AONO/C/YGA/CIPM DU 03/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE TRANSFORMATION DE DEUX HANGARS DU MARCHE CENTRAL DE YAGOUA EN BOUTIQUES FINANCEMENT : RESSSOURCES PROPRES/EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/B

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la commune de Yagoua, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de **transformation de deux hangars du marche central de Yagoua en boutiques**. Département du MAYO DANAY, Région de L'EXTREME - NORD.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
• Les raccords et ragréages;
• Chape lissée ;
• Les travaux d'élévation ;
• La Menuiserie métallique/bois;
• L'enduit;
• L'électricité
• La toiture ;
• La peinture à huilesur murs et menuiserie métallique ;
• VRD.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources propres/ Exercice 2019.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources propres/ Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Yagoua, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **Quarante mille (40 000) francs CFA,** au titre des frais d'acquisition du DAO
payable à la recette Municipale de Yagoua.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Yagoua, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **Quarante mille (40 000) francs CFA,** au titre des frais d'acquisition du DAO
payable à la recette Municipale de Yagoua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Yagoua, au plus tard le **24 SEPT à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/2019/AONO/C/YGA/CIPM DU POUR LES TRAVAUX DE
TRANSFORMATION DE DEUX HANGARS DU MARCHE CENTRAL DE YAGOUA EN BOUTIQUES,**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **trois (03) mois**, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de servicede commencer les travaux.
Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de sept cent mille (700 000) Francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.
Lacaution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.
Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concerné
Lesoffres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera le **24 SEPT 2019 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :
1) Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif
2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3) Absence du CCAP paraphé et signé et daté à la dernière page.
4) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié
5) Absence d'un sous-détail des prix
6) Abandon de chantier
7) Figurer dans la liste des entreprises exclues du systèmedes marchés

Critères essentiels :
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
1) présentation générale de l'offre : oui/non
2) conformité des spécifications techniques à celles contenues dans le CCTP : oui/non
3) Compréhension du projet et organisation : oui/non
4) Planning et délai delivraison. : oui/non
5) références dans les travaux similaires : oui/non
6) Expérience du personnel : oui/non
7) Moyens logistiques : oui/non
8) capacité financière : oui/non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de «oui »supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Yagoua, Tel : dés publication du présent avis.

YAGOUA le 3 Septembre 2019

Le MAIRE

FISSOU KOUMA

COMMUNE DE NKOTENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AAONO/MINDDEVEL/DRCE/DDHS/CNK/CIPM/2019 DU 03/09/2019 POURLA REHABILITATION DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU (SAEP) ET LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE NKOTENG, COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le *Maire de la Commune de Nkoteng*, *Autorité Contractante*, lance pour le compte de la Commune de Nkoteng, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour **LA REHABILITATION DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU (SAEP) ET LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE NKOTENG** , Commune de Nkoteng, Département de la haute Sanaga, Région du centre.

LOCALITE	FINANCEMENT
Ville de NKOTENG	Fonds propres Commune Nkoteng/2019

2. Consistance des prestations

Les travaux à effectuer comprendront, conformément au rapport diagnostic, d'adduction d'eau potable de la ville de NKOTENG

- Etudes préliminaires et mobilisation ;
- Les terrassements ;
- Les études géophysiques et implantation d forages ;
- La construction d'un forage a un débit supérieur ou égale à 5m3 avec une profondeur minimale de 150m ;
- La construction de la tête de forage et du regard de protection
- La construction d'un champ solaire ;
- La fourniture et/ou installation de pompes solaire pour forage.
- La réalisation du réseau d'amené d'eau du forage au château
- La construction d'une clôture en grille métallique de protection autour de l'ouvrage ;
- La fourniture et pose des bornes de repérage des réseaux d'amenés et de distribution d'eau
- La construction des regards de vannés
- Réhabiliter les deux forages en équipant en pompes à motricités humaines et protégé chacun par une muraille en agglos
- Réhabilitation du château d'eau en béton armé avec le local technique ;
- La production et raccordements du réservoir en place et de la pompe au coffret de commande ;
- Le repérage des réseaux de distribution d'eau potable ; La dépose, la fourniture à pied d'œuvre et la pose des conduites p
- La réhabilitation et/ou la construction des bornes fontaines ;
- Le raccordement des bornes fontaines aux réseaux de distribution
- Analyse et désinfestation du réseau ;

3. Cout Prévisionnel

Le financement et le coût prévisionnel des travaux objet du présent appel d'offres se présentent respectivement comme ci-dessous :

LOCALITE	MONTANT	IMPUTATION	FINANCEMENT
Ville de NKOTENG	**57 214 600 F CFA**	220 150	Fonds propres de la mairie/2019

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux d'hydraulique ou de génie rural et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Fonds propres de la mairie/2019

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables ***à la Mairie de Nkoteng*** dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à ***la Mairie de Nkoteng*** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de ***75 000 FCFA***, payable auprès de la ***Recette Municipale de la commune de Nkoteng.*** La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

Presentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **l'original** et **(06) copies** marqués comme tels, devront être déposées au ***Secrétariat du Maire de la Commune de Nkoteng*** contre récépissé, au plus tard le **25/09/2019** à **14 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :
« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 008/AAONO/MINDDEVEL/DRCE/DDHS/CNK/CIPM/2019 DU 03/09/2019
POUR LA REHABILITATION DU SYSTEME D'ADDUCTION D'EAU (SAEP) ET LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE DANS LA VILLE DE NKOTENG, COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de ***trois (03) mois***, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, suivant le montant contenu dans le tableau ci-après :

MONTANT CAUTION
1 145 000 FCFA

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment **l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un Etablissement d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.
L'ouverture des offres aura lieu le **25/09/2019** à partir de **15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de nkoteng, dans la **salle de délibération de l'hôtel de ville .** Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :
1) Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures;
2) Absence de la caution de soumission ;
3) Fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
4) N'avoir pas réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins trois (03) marchés similaires tel que défini par le présent RPAO ;
5) Non possession en propre d'au moins un atelier complet pour foration ;
6) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».
7) Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
8) Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
9) Offre financière incomplète ;

Critères essentiels :
Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :
i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
ii) Les références de l'entreprise ;
iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
iv) Le délai d'exécution ;
v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
Le non-respect de **70%** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la ***Commune de Nkoteng. Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48***

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le MAIRE

NGOURANG Etienne Prosper

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000016/AONO/CAMWATER/CIPM/2019 DU 03/09/2019 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES D'ASSURANCES MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICES 2019 ET SUIVANT

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMWATER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des services d'Assurance Maladie et évacuation sanitaire.

2. Consistance des prestations

Les prestations consiste en la fourniture des services d'assurance Maladie et évacuation sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations à l'issu des études préalables est de **1 083 461 000 hors Taxes, soit 1 292 027 243 FCFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Le présent dossier d'Appel d'Offres comprend un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National ouvert est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère des Finances du Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Fonctionnement de la CAMWATER Exercice 2019 et suivant

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER, porte A05, à Douala Koumassi, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER, porte A05, à Douala Koumassi dès publication du présent avis, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 400 000** (Quatre cent mille) représentant les frais d'achat du dossier d'Appel d'offres au Compte **N°33598800001-89** au profit de « **Compte spécial CAS-ARMP** » de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC). La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original papier, six (06) copies papier marqués comme telle devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER au sein de l'immeuble siège de la CAMWATER, au plus tard le **09/10/2019 à 11 heures, heure** locale, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CAMWATER/CIPM/2019
DU 03/09/2019 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES
D'ASSURANCES MALADIE ET EVACUATION SANITAIRE
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

La période de couverture est de un (01) an à compter du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020 à minuit.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 120 (Cent Vingt) jours à compter de la date d'ouverture des offres d'un montant de : **25 840 545 FCFA**
Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,…), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **09/10/2019** à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER.
L'ouverture des offres financières se fera au lieu sus mentionné par la même Commission à une date ultérieure.
Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative ;
- Avoir été sous surveillance au cours des 5 dernières années ;
- Capital social

Critères essentiels
Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).
Méthode de sélection de l'Assureur
Les compagnies seront choisies (pour chaque lot) par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût.
A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :
NG = 0.85* NT + 0.15*NF
Où :
NG : Note Générale
NT : Note Technique
NF : Note Financière
Avec NF = 100*(MMd)/(MS)
MMd : Montant évalué du moins disant
MS : Montant évalué du soumissionnaire.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER porte 304, au 3ème étage de l'immeuble siège sis à Koumassi –Douala.

DOUALA le 3 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

COMMUNE DE BIKOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CBK/SG/CIPM/2019 DU 02/09/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DE YOLA VERS L'ARBRE MILLENAIRE 1ÈRE PHASE DANS LA COMMUNE DE BIKOK DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BIKOK, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIKOK.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet **l'exécution des travaux d'aménagement du site touristique de YOLA vers l'arbre millénaire dans la Commune de Bikok Département de la Mefou et Akono.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres, consisteront en l'organisation des randonnées pédestres dans le périmètre du KOSSIPO, à NLONG-ASSI « berges du Nyong ». Ils comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :
- Installations de chantier tel que prévue dans le CCTP,
- Travaux préparatoires,
- Sécurisation du site par une clôture,
- Aménagement de deux guérites ;
- Aménagement d'un quai d'embarquement, des pistes de randonnées, des aires de jeux ;
- Achat de trois pirogues ;
- Achat d'un pick-up 4 x 4, double cabines avec carte grise, vignette automobile et assurance.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 50 164 298 (cinquante millions cent soixante-quatre mille deux cent quatre vingt dix huit) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP 2019 (budget d'investissement public) du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, exercice 2019.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté et obtenu aux heures ouvrables à la **Mairie de Bikok** dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de : ***soixante-quinze mille (75 000) FCFA*** payable à la **Recette Municipale de la Commune de Bikok**, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marquées comme telles, sous trois enveloppes marquées volume A offre administrative, volume B offre technique et volume C offre financière devront être déposées à la **Mairie de BIKOK** contre récépissé, au plus tard le 25/**09/2019 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CBK/SG/CIPM/2019 du 02/09/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU SITE TOURISTIQUE DE YOLA VERS L'ARBRE MILLENAIRE 1ère PHASE DANS LA COMMUNE DE BIKOK DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :
- ***Un million trois mille deux cent quatre vingt six (1 003 286) FCFA***

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, aura lieu le **25/09/2019 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Commune de BIKOK.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :
1) Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
2) Fausses déclarations ou pièces falsifiées,
3) Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
4) Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix ;
5) Absence d'un sous-détail de prix unitaire ;
6) Offre financière incomplète ;
7) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations ».

1. Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :
Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :
1) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
2) Les références de l'entreprise dans le domaine des travaux de bâtiments et équipements collectif ;
3) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
4) Les délais d'exécution ;
5) L'expérience du personnel d'encadrement.
Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.
NB : Pour les entreprises nouvellement créées l'expérience du promoteur ou de l'un des personnels d'encadrement technique peut être valable.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune **de Bikok**

YAOUNDE le 2 Septembre 2019

Le MAIRE

MVONDO HENRIETTE

COMMUNE OLANGUINA

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONN°001 /2019/DC/CO/JO5/01.03/SG DU ……./2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

le Maire de la Commune d'Olanguina lance un avis de consultation de Demande de Cotation *pour l'équipement du Centre de santé Intégré d'Olanguina, Département de la MEFOU et AFAMABA, Region du Centre, en procédure d'urgence*

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :la fourniture des équipements, le transport, la manutention, l'installation et la mise en service .

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **9 168 000(*neuf millions cent soixante huit mille francs cfa***

4. Allotissement

La fourniture est en un seul lot

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant des prerequis dans le domaine de la fourniture et de l'installation du matériel médical.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le BIP MINDDEVEL *2019*
AUTORISATION DE DEPENSE : **5327 351 04 641181 2272 821**
NUMERO D'ACTE : **IU02870**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables
Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par **Le Maire de la Commune d'Olanguina,** Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré contre présentation d'une quittance de versement de **18 000(Dix huit mille)FCFA** délivrée par les services de la recette municipale du secretariat général **d'Olanguina**, à partir du ***……./2019*** pendant les jours ouvrables, entre **7 heures 30** et **15 heures 30 mm**., dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir *à l'Hôtel de Ville d'Olanguina* au plus tard le 25/09/*2019]* à *11 heures* et devra porter la mention :
« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°001 /DC /CIPM/ CO-OLANGUINA/2019 DU ……/2019 POUR
EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'OLANGUINA, COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
"*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement*" ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente demande de cotation est de un(01)] mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de [**Cent quatre-vingt trois mille trois cent soixante FCFA**(**183 360**) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la **Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Olanguina** en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, le 25/09/ 2019 , à 12 heures dans la salle de reunion de la Commission Interne de Passation des Marchés
Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés publics de la Mefou et Afamba, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :
14.1 Critères éliminatoires
Il s'agit notamment:
-Absence de la caution de soumission,
-Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
-Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture (à lister),
-Absence d'un prix unitaire quantifié.
-Note technique de l'offre inferieure à 70%.
14.2. Critères essentiels
Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
A- **Présentation de l'Offre 02 éléments**
B- **Qualité du personnel (voir CCTP) 08 éléments**
C- **Matériel de Chantier 01 élements**
D- **Méthodologie d'exécution des travaux 10 élements**

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant ***90(quatre-vingt-dix jours)*** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au sécretariat Général de la Commune d'Olanguina

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le MAIRE

FOUMENA ANDRE FRANCOIS MARCEL

COMMUNE D'AYOS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/CIPM-C-AYOS//2019 DU 30/08./2019 N° LOT DÉSIGNATION LOT 1 CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF DE PORTEE 12 ML SUR LA RIVIERE « YI » SUR LE TRONCON DE ROUTE : NDELE-NGOUN LOT 2 CONSTRUCTION DE DEUX (02) PONTS SEMI-DEFINITIFS DE PORTEE 6 ML SUR LA RIVIERE « MFOUMOU » DANS LE VILLAGE NNEMEYONG LOT 3 CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 2*2 EN BETON ARME SUR LA ROUTE NGOULMEKONG-TOMBA. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART ET D'ASSAINISSEMENT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AYOS, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE :

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ayos (Autorité contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** un Appel d'Offres National Ouvert **pour l'exécution des travaux de construction des ouvrages d'art et d'assainissement dans certaines localités de la Commune d'Ayos**, Département Nyong et Mfoumou, Région du Centre, repartie en trois (03) lots comme indiqué ci-dessus.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux porte entre autres sur les postes suivants :

- INSTALLATIONS ;
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENTS ;
- ASSAINISSEMENT-DRAINAGE;
- OUVRAGES D'ART ;
- SIGNALISATION ET EQUIPEMENTS DE SECURITE
- DIVERS.

3. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de trois lots. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un, deux ou des trois lots.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Publics du Ministère des Travaux Publics, Guichet Fonds Routier, Exercice 2019 :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel FCFA TTC
Lot 1	CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF DE PORTEE 12 ml SUR LA RIVIERE « Yi » SUR LE TRONCON DE ROUTE : NDELE-NGOUN PK 4+025	**51 234 570**

Lot 2	CONSTRUCTION DE DEUX (02) PONTS SEMI-DEFINITIFS DE PORTEE 6 ml SUR LA RIVIERE « MFOUMOU » DANS LE VILLAGE NNEMEYONG	**57 853 899**
Lot 3	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 2*2 EN BETON ARME SUR LA ROUTE NGOULMEKONG-TOMBA,	**21 050 594**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au Secrétariat Général de la Mairie d'Ayos, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis **au Secrétariat Général de la Mairie d'Ayos**, contre présentation d'une quittance de versement de **92 000 Francs CFA**, délivrée par **la Recette Municipale d'Ayos,** représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.
La quittance d'achat devra préciser :
- La dénomination du projet et lot sollicité ;
- Le nom du Soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un original et **six (06)** copies marquées comme tels devront parvenir **à la salle des Actes de la Commune d'Ayos**, au plus tard le **…25./09/2019** ***à 11H00mn*** (heure locale), et devront porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° ……011…/AONO/CIPM-C-AYOS/2019 DU 30…/08…/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART ET D'ASSAINISSEMENT DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'AYOS, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU REGION DU CENTRE.
[Préciser le (s) lot (s)]
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux pour chaque lot est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances dont la pièce 12 constitue la liste selon les montants par lot suivants :

N° Lot	Désignation	Caution de soumission (F CFA)
Lot 1	CONSTRUCTION D'UN PONT SEMI-DEFINITIF DE PORTEE 12 ml SUR LA RIVIERE « Yi » SUR LE TRONCON DE ROUTE : NDELE-NGOUN PK 4+025	**1 025 000**
Lot 2	CONSTRUCTION DE DEUX (02) PONTS SEMI-DEFINITIFS DE PORTEE 6 ml SUR LA RIVIERE « MFOUMOU » DANS LE VILLAGE NNEMEYONG	**1 160 000**
Lot 3	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN DALOT DE 2*2 EN BETON ARME SUR LA ROUTE NGOULMEKONG-TOMBA,	**425 000**

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois.** Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'Appels d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **25…/…09/2019** à **12h 00mn** dans **la salle des actes de la Commune d'Ayos.**
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

13. Critères d'évaluation

- .1 Critères éliminatoires a) Offre administrative
1. Absence de la caution de soumission ;
2. Pièce administrative falsifiée ou scannée ;
3. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures règlementaires ;

*b) **Offre technique***
4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. N'avoir pas réuni au moins 70% des critères de qualification ;
6. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
7. Absence d'une attestation de solvabilité d'au moins 30 millions pour l'ensemble des 03 lots délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;
8. Avoir un chantier annuel de 2018 encore en cours d'exécution dans le même Département ;
9. Absence d'un contrat d'exécution des prestations géotechniques avec un Laboratoire de génie civil de catégorie requise agréé par le MINTP.

C) Offre financière
8. Omission d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
9. Absence d'une pièce financière ;
10. Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détail des prix unitaires
11. Sous détail des prix unitaires non conforme au modèle.

Critères essentiels de qualification des offres techniques
Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (**satisfaction ou non)** ; ainsi, plusieurssous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

1.	*La capacité financière ;*	*Oui/Non*
2.	*Les références de l'entreprise ;*	*Oui/Non*
3.	*Méthodologie d'exécution des travaux ;*	*Oui/Non*
4.	*Planning d'exécution des travaux ;*	*Oui/Non*
5.	*L'expérience du personnel d'encadrement ;*	*Oui/Non*
6.	*Le matériel et les équipements essentiels ;*	*Oui/Non*
7.	*Compréhension du projet*	*Oui/Non*

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un

pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % seront examinées.

14. Attribution

Le marché ou chacune des lettres commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :
- administrative **sera jugée conforme** ;
- technique sera jugée conforme et aura reçu **un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 %** ;
- financière après les corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée **la moins disante.**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus **à la Mairie d'Ayos** dans le **Département du Nyong et Mfoumou Tel** 656 37 90 22

- Signature du Marché ou des Lettres Commandes
A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission
Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par **le Maire de la Commune d'Ayos**, le contrat est souscrit par l'Entrepreneur et signé par **l'Autorité contractante.**

YAOUNDE le 30 Aout 2019

Le MAIRE

ZIBI SAMBA Francis

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL RESEAU INFORMATIQUE AU FEICOM FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM-EXERCICE 2019

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
22-23-000

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Maître d'ouvrage, dans le but d'optimiser le réseau informatique et améliorer les outils de communications de son institution, lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la fourniture du matériel réseau informatique au FEICOM.
L'Appel d'Offres porte sur la fourniture des routeurs, commutateurs (switch) manageables, proxy cache, points d'accès sans fil, téléphones IP et smart TV.
Les caractéristiques techniques desdits matériels sont spécifiées dans le Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Le présent marché consiste en la fourniture, le transport, la manutention, la mise en service du matériel de réseau informatique, à savoir : les routeurs, commutateurs (switchs) manageables, proxy cache, points d'accès sans fil, téléphones IP et smart TV au FEICOM, sous l'entière responsabilité du cocontractant.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de quarante-un millions **(41.000.000)** francs CFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises nationales spécialisées dans le domaine et pouvant justifier d'une expérience minimale et discontinue de trois (03) ans dans la fourniture du matériel de réseau informatique.

5. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire n « 22-23-000 » matériel informatique

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation
des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.565 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 235 164/Fax 222 23 17 59, porte 11, poste 217 dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), BP 718 Yaoundé, FEICOM, Rue 4.565 MIMBOMAN YDE 4ème, Téléphone 222 235 164/ Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de cinquante-cinq mille (55.000) francs CFA non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, au plus tard le **01 OCTOBRE 2019 à 14 heures précises** et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016 /AONO/FEICOM/CIPM/2019 du 03 SEPTEMBRE 2019

POUR LA FOURNITURE DU MATEREIL RESEAU INFORMATIQUE AU FEICOM

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est fixé à 30 jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du marché.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1er ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de huit cent vingt mille (**820 000) de francs CFA** et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans recours.
Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps aura lieu le **01 OCTOBRE 2019 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de réunion de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM..
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

-Critères éliminatoires :

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après 48 heures
- Absence de caution de soumission ;
  - Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
  - Non-conformité aux spécifications techniques majeures (port RJ45 GE, protocoles réseaux, capacité de stockage, capacité de transfert, codec audio, OS, etc.) de la fourniture de l'Appel d'Offres ;
    - Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
    - Non-conformité au modèle de soumission ;
    - Absence d'agrément ou autorisation du fabricant ;
    - Absence de certificat de garantie sur le matériel ;
    - Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié

- Critères essentiels *:*

- Présentation générale de l'offre ;
- Capacité financière ou Chiffre d'affaires ;
- Référence dans les fournitures similaires ;
- Service après-vente (Disponibilité des pièces de rechange et main d'œuvre) ***;***
- Garanties sur le matériel proposé ;
- Délai de livraison.

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 80% de ***« OUI »*** ne verra pas son offre financière examinée.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions suivantes :
L'offre est conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres ; L'offre la moins disante sera celle choisie parmi celles ayant obtenu un pourcentage cumulé de 80% de « oui » ;
L'offre remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité/ prix) requises.
En définitive l'offre la moins disante devra satisfaire aux critères de compétence et qualité recherchés par le Maître d'ouvrage pour être retenue.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix **(90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM : Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, BP : 718 YAOUNDE, FEICOM, Rue 4.565, MIMBOMAN YDE 4ème, Fax : (237) 222 23 17 59

Dénonciation
Pour toutes actes de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivant 673 20 57 25 :699 37 07 48

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

MISSION DE PROMOTION DES MATÉRIAUX LOCAUX

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 004/AONO/MIPROMALO/DG/SM/2018 DU 26 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES (EN BRIQUES CUITES) AU LYCEE TECHNIQUE D'AFAN OYOA, ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE III (CHANTIER ECOLES) (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de la Convention de partenariat MINTP/MIPROMALO, exercice 2018, le Directeur General de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux (MIPROMALO) lance un dossier d'appel d'Offres pour les travaux de Construction d'un bloc de trois (03) salles (**en briques cuites)** au Lycée Technique d'AFAN OYOA, Arrondissement de Yaoundé III (en procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

Le présent DC a pour objet l'exécution des **travaux de construction** de construction d'un bloc de trois salles de classes (**en briques cuites)** au Lycée Technique d'AFAN OYOA, Arrondissement de Yaoundé III**.** Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-après :
-Travaux préliminaires,
-Travaux préparatoires de l'emprise,
-Terrassement,
-Fondation,
-Maçonnerie et élévation,
-Charpente et couverture,
-Plafonnage,
-Electricité et téléphone,
-Menuiserie bois,
-Menuiserie alu et vitrerie,
-Menuiserie métallique,
-Peinture, et
-V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel à l'issue des études préalables est de **Vingt-cinq millions cinq cent mille (25 500 000) francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux seront en lot unique **(01)** lot.

5. Participation et origine

La participation au présent AONO est ouverte aux entreprises Camerounaise, ayant les compétences dans le domaine des bâtiments.

6. Financement

Les travaux objet du présent dc sont financés dans le cadre de la convention de partenariat MINTP/MOPROMALO, exercice budgétaire 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 94 45 / 243 26 36 71; Fax.: (237) 222 22 37 20 ; dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être acquis au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux : B.P 2396 Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 94 45 / 243 26 36 71/691 14 25 52; Fax.: (237) 222 22 37 20 ; Email : contact@mipromalo.cm; contre versement d'une somme de **trente cinq mille (35 000) F.CFA**, non remboursable, payable au Compte Spécial CAS-ARMP N° 335 988 ouvert auprès des agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et six (06) copies marqués comme telles **ainsi que la version électronique (CLE USB** ou **CD) de l'offre financière** devra parvenir à la Mission de Promotion des Matériaux Locaux, au plus tard
le 30 – 09 - 2019 à 12 heures et devra porter la mention :
DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 004/AONO/MIPROMALO/DG/SM/2018 DU 26 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS SALLES DE CLASSES EN BRIQUES CUITES AU LYCEE TECHNIQUE D'AFANA YOA A YAOUNDE III (en procédure d'urgence).
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
NB : Les offres reçues après la date et l'heure limites seront purement et simplement rejetées

Présentation des offres
La liste des documents visés à l'article 13 du RGAO devra être complétée, regroupée en trois volumes insérés respectivement dans des enveloppes intérieures et détaillée comme suit:
ENVELOPPE A – VOLUME I : PIECES ADMINISTRATIVES
ENVELOPPE B – VOLUME II: OFFRE TECHNIQUE
ENVELOPPE C – VOLUME III : OFFRE FINANCIERE

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent dossier de consultation est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le DAO par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des finances, d'un montant égal à : **Cinq cent mille** (**500 000) francs CFA.**
Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. La caution provisoire est valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agrée par le Ministère chargé des finances, ou le non respect des modèles des pièces du DAO, entraineront le rejet pur et simplement de l'offre sans aucun recours.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Avant toute élimination de candidats présentant les pièces administratives jugées non conformes aux exigences du AO, qu'un délai supplémentaire d'au moins 48 heures soit accordé à ces derniers pour, soit donner les informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce.
Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** ou avoir été établies postérieurement à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 30 – 09 - 2019 à 13 Heures** dans la salle de conférences de la Mission de Promotion des Matériaux Locaux. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires
- Offres administratives
*Absence ou non-conformité d'une pièce administrative requise dans le DAO (**NB :** Les soumissionnaires seront accordés un délai de 48 heures pour se conformer pour les pièces en dehors de la caution de soumission) ;
*Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
*Absence de la caution de soumission.
- Offres techniques
*Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
*Non-respect d'au moins **80%** des critères de qualification.
- Offres financières
*Documents falsifiés ou fausse déclaration ;
*Absence d'un prix unitaire quantifié.
*Absence de sous-détail des prix
15.2. Critères essentiels
Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :
*Références de l'entreprise sur 02 critères ;
*le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 05 critères ;
*le matériel de chantier à mobiliser sur 03 critères ;
*l'organisation et compréhension du projet sur 03 critères ;
*la capacité financière sur 01 critère ;
*la présentation de l'offre sur 01 critère.
Seuls les soumissionnaires qui auront au moins **80%** des critères essentiels seront retenus.

15. Attribution

L'offre la moins disante, remplissant les critères essentiels sera retenue.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au servi ce des marchés de la MIPROMALO Nkolbikok – Yaoundé. BP : 2396 Yaoundé, Tél. : (237) 222 22 94 45 / 243 26 36 71; Fax.: (237) 222 22 37 20;

YAOUNDE le 2 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOUBAKAR LIKYBY

COMMUNE DE NYANON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNYN/MO/CIPM/2019 DU 03/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS COMMUNAUX (01 BLOC DE 03 STUDIOS, 01 BLOC DE 02 APPARTEMENTS ET 01 BLOC D'UN APPARTEMF.NT ET D'UN STUDIO) DANS I.A COMMUNE DE. N "ANON, DEPARTUMENT DE LA SAN AGA-NIARITINIF. REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
53 27 351 01 641435 2228 821

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2019). le Maire de la Commune de NYANON lance. en procédure d'urgence. un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des logements communaux (01 bloc de 03 studios. 01 bloc de 02 appartements et 01 bloc (d'01 appartement et d'01 studio) Dans la Commune de Nyanon, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent :

1. Travaux préliminaires
2. Travaux de fondation
3. Maçonnerie en Elevation des murs
4. Charpente et couverture
5. Menuiseries bois et métallique
6. Plomberie
7. leetricité
8. Revêtements scellés
9. Peinture
10. Aménagement - V.R.D
11. Construction d'un bloc de 02 latrines

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de C**ent Millions (100 000 000) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

es travaux objet du présent appel d'offres sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais non exclues de la commande publique, évoluant dans ce domaine d'activité conformément à leur patente et disposant de capacités administratives, techniques et financières requises.
La participation des Entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitante est admise conformémentà la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés per le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2019, sur la ligne d' iMputation budgétaire 53 27 351 01 641435 2228 -821.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NYANON (Bureau du Chef de Service Technique), Téléphone 677 83 53 73 /674 63 53 41 / 694 03 44 50/ 694 21 76 26, E-mail : communedenyanoncnyn@yahoo.fr, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de NYANON (Bureau du Chef de Service Technique), Téléphone 677 83 53 73 /674 63 53 41 / 694 03 44 50/ 694 21 76 26, E-mail : communedenyanoncnyn@yahoo.fr, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs** CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de NYANON

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Mairie de NYANON (Bureau du Chef de Service Technique), Téléphone 677 83 53 73 /674 63 53 41 / 694 03 44 50/ 694 21 76 26, E-mail : communedenyanoncnyn@yahoo.fr, au plus tard le **24/09/2019 à 11h00**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNYN/MO/CIPM/2019 DU 03/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS COMMUNAUX (01 BLOC DE 03 STUDIOS, 01 BLOC DE 02 APPARTEMENTS ET 01 BLOC D'01 APPARTEMENT ET D'01 STUDIO) DANS LA COMMUNE DE NYANON, DEPAIRTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU'LITTORAL.
FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2019 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de soit de **Deux Millions (2 000 000) de Francs CFA TTC**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent être obligatoirement datées de moins de 03 mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appeld' offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions- du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **24/09/2019** à **11 heures** et se fera en en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NYANON dans la salle de réunions de la Mairie. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et disposant d'une bonne connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan administratif, technique et financier selon les critères éliminatoires et selon les critères essentiels suivant le système binaire **(oui/non).**
Critères éliminatoires
Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis a l'évaluation suis ant les critères essentiels. Ils sont :

- L'absence de la caution de soumission dans le dossier Administratif ;
- Pièce du dossier administratif non conforme et non régularisée dans les quarante-huit (48) heures après dépouillement ;
- La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires de l'offre financière :
- - La note technique inférieure à 70% de oui des critères essentiels ;
- L'absence de la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant du non abandon d'un marche au cours des trois (03i dernieres annees, et l'absence dans ie repertoire des entreprises défaillantes établi pat le Ministère des Marchés Publics.
- Absence du fichier numérique (CD ou USB) des offres techniques et financière

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux objets de l'appel d'offres. L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment). Ils porteront sur

1. Présentation génerale des offres **Oui/Non**
2. Visite du site **Oui/Non**
3. Déclaration sur l'honneur du soumissionnaire attestant du non abandon d'un marché au 3 cours des trois (03) dernicres années. et l'absence dans le repertoire des entreprises défiiillantes établi par le Ministère de, Marchés Publics **Oui/Non**
4. La capacité financière **Oui/Non**
5. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires **Oui/Non**
6. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) **Oui/Non**
7. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisables (petit outillage de chantier et véhicule de liaison) **Oui/Non**
8. Méthodologie d'exécution (Installation du chantier_ organigramme de chantier- Organisation des équipes. Plannings. Mesures d'hygiene impact du projet sur l'environnement) **Oui/Non**

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui des critères essentiels seront admis à l'évaluation financière.

15. Attribution

Au ternie des différentes délibérations. le marché sera attribué au soumissionnaire avant satisfait les conditions administratives, techniques et financières requises, et ayant présenté une offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée de dépôt de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de NYANON (Bureau du Chef de Service Technique), Téléphone 677 83 53 73 /674 63 53 41 / 694 03 44 50/ 694 21 76 26, E-mail : communedenyanoncnyn@yahoo.fr, dès publication du présent avis.
Lutte contre la corruption
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS message aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 35 07 4

NYANON le 3 Septembre 2019

Le MAIRE

ONKAN EVAGLE Joseph

UNIVERSITÉ DE MAROUA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERETN° 19/001/AMI/MINESUP/UMA/DIPD/2019 DU 19 AOUT 2019POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET DESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA FACULTE DES MINES ET DESINDUSTRIES PETROLIERES DE L'UNIVERSITE DE MAROUA AKAELE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

N/D

2. Objet

Dans la perspective de l'amélioration du cadre des enseignements, le Recteur de l'Université de Maroua, Maître ouvrage Délégué, lance pour le compte de son Institution, un avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la présélection des bureaux d'études techniques (BET) en prévision de Appel dOffres National Restreint relatif aux études architecturales et techniques du proiet des travaux de construction de la Faculté des Mines et des Industries Pétrolières de l'Université de Maroua à Kaélé.

3. Consistance des prestations

N/D

4. Participation et origine

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à tous les BET de droit camerounais, spécialisés dans le domaine du Génie Civil et de l'Architecture, ayant une expertise averée en matière d'études architecturales et techniques à l'exclusion des entreprises se trouvant sous le coup d une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 184 du
Code des Marchés Publics. De plus, les BET doivent justifier des capacités administratives techmques et financières suivantes : '
Avoir une expérience avérée de cinq (05) ans au moins en matière d'études, de contrôle et travaux dans le domaine des grands édifices;
Disposer d'un personnel technique approprié, doté d'une bonne expérience pour les prestations à réaliser ;
Présenter une capacité de préfinancement supérieure ou égale à 50 000 000 FCFA

5. Financement

FINANCEMENT : BIP MINESUP, EXERCICE 2019
IMPUTATION : 49 18 241 731340 2813

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont l'original et sept (07) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé ou recommandée avec accusé de réception à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Maroua au plus tard le **16 Septembre 2019** à **14 heures précises.**

Les dossiers administratifs et techniques doivent être placés dans une enveloppe unique portant pour seule mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°19/001/AMI/MINESUP/UMa/DIPD/2019 DU 19 AOUT 2019 POUR LES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES DU PROJET DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA FACULTE DES MINES ET DES INDUSTRIES PETROLIERES DE L'UNIVERSITE DE MAROUA A KAELE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

7. Composition du dossier

Les candidats au présent avis d'appel à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

Volume 1 : Pièces administratives

Le volume 1 comprendra les documents suivants :

- Une (01) déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée (raison sociale, adresse du siège social et pouvoirs délégués au(x) signataires) ;

- Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres

- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère charge des Finances du Cameroun, sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement ;

- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la régulation ;

- Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois ;

- Les originaux ou les copies certifiées conformes des pièces suivantes

  - L'attestation de non redevance datant de moins de trois mois
  - L'attestation et le plan de localisation datant de moins de trois mois

- Déclaration sur l'honneur, attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics.

Ces pièces doivent être soit en originaux, soit en photocopies certifiées conformes aux originaux. L'absence d'une de

ces pièces ci-dessus citées, entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

Volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

1. Organigramme complet et le personnel composant le BET ;
2. Liste du personnel d'encadrement.

Le BET fournira la liste définissant le personnel d'encadrement dont :

- Un (01) chef de mission, Ingénieur de Génie Civil (agréé à l'ordre national des Ingénieurs de Génie Civil) ayant une expérience minimale de cinq (05) ans dans le domaine des études techniques et de contrôle de normalisation, des travaux de bâtiments ;
- Un (01) Architecte, justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins cinq (05) années acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé dans le domaine du bâtiment et des infrastructures urbaines, inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun ;
- Un (01) Ingénieur du Génie Civil (Bac+5), justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins deux (02) années dans le domaine des études techniques et de contrôle de normalisation, des travaux de bâtiments ;
- Un (01) Ingénieur de génie électrique (Bac+5) : ayant au moins deux (02) ans d'expérience dans le domaine des études techniques et de contrôle de normalisation, des travaux de bâtiments et inscrit à l'ONIGE ;
- Un Ingénieur de suivi : Un Ingénieur de génie civil ou des travaux (agrée à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil) ayant une expérience minimale de deux (02) ans dans le domaine des études techniques et de contrôle de normalisation, des travaux de bâtiments ;
- Un (01) Technicien supérieur de suivi : Un Technicien Supérieur de génie civil ayant au moins deux (02) ans d'expérience.

Cette liste sera accompagnée de :

- Un (01) curriculum vitae de chaque personnel, daté et signé ;
- Une (01) copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- Une (01) attestation de disponibilité signée par chaque personnel ou une copie du contrat de travail dudit personnel ;
- Une (01) définition des affectations proposées pour chaque personnel.

1. Liste du personnel fixe qualifié
   - Le BET fournira la liste du personnel fixe qualifié (secrétaire, comptable, technicien, etc.) et employé sans interruption depuis un an au siège (fournir les attestations de disponibilité du personnel fixe qualifié ainsi que le CV signé par l'intéressé).
1. Références du BET pour les prestations similaires
   - Les références présentées par le BET seront validées sur la base des pièces justificatives signées par les bénéficiaires des prestations.
1. Capacité de préfinancement
2. Moyens techniques et matériels

8. Critères d'évaluation

La Commission analysera les offres techniques et les classera en fonction de :

Le BET donnera la liste des moyens techniques et matériels à mettre en place notamment :

- **Critères essentiels**
  - la liste du matériel ;
  - la liste des moyens logistiques (véhicules, téléphone …) à mettre à la disposition du personnel.

N°	Critères	Notation
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (observations sur les TDR, organisation, méthodologie d'exécution des prestations et planning de réalisation)	20 points
C	Références du Consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages) avec PV de réception	10 points
D	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	50 points
E	Moyens techniques et matériels à mettre en place	17 points
	TOTAL	**100 points**

- **Critères éliminatoires**

- Dossier non-conforme aux prescriptions du présent avis;

- Capacité financière insuffisante ou non présenté ;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points/100, seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Maroua, B.P : 46 Maroua, Tél : 222 29 28 52, Fax : 222 29 31 12.

10. Evaluation et publication des resultats

Les BET retenus seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément à l'article 76 alinéa 6 du décret n°2018/366 portant code des marchés publics au Cameroun.

MAROUA le 19 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

IDRISSOU ALIOUM

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D13-186/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI/EM DU 28/08/2019 RELATIF POUR LA PRE QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES PROJETS ET PROGRAMMES SUR LE SITE DE LA LEPROSERIE A MBALLA 2.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019LE MINISTRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE LANCE UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT, À L'INTENTION DES BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES DU SECTEUR DU BTP OU DES GROUPEMENTS DE BET OU CABINETS D'ARCHITECTURE, QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION EN VUE DE LA RÉALISATION DES PRESTATIONS SUSCITÉES.CES PRESTATIONS SERONT FINANCÉES PAR LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

Le Ministère de la Santé Publique dispose de plusieurs programmes et projets prioritaires sous sa tutelle. Seulement, tous ces services complémentaires sont dispersés dans plusieurs bâtiments de part et d'autre sur le site de la léproserie à Mballa 2. Dans le souci d'améliorer les conditions de travail et de regroupement de ces programme et projet, une solution à terme a été identifiée. Il s'agit de la construction d'un édifice permettant à toutes ces structures d'être logées au même endroit.
Il y a lieu de relever que le bâtiment souhaité doit, dans un premier temps, répondre aux besoins en matière d'espace de travail et participer, dans un second temps, à l'embellissement de la ville de Yaoundé grâce à un bâtiment futuriste répondant aux normes et standards internationaux en la matière.
Pour ainsi examiner la faisabilité technique et financière d'un tel investissement, le recours à une maitrise d'œuvre complète a été privilégié afin d'accompagner le Ministère de la Santé Publique tout au long de la procédure en amont de l'étude de faisabilité, d'avant-projet sommaire, d'avant-projet détaillé, du dossier d'appel d'offres ainsi que dans le suivi de l'exécution des travaux en aval.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré qualification des bureaux d'Etudes techniques en vue de la réalisation d'une étude architecturale et technique pour la construction d'un bâtiment administratif devant abriter les services du Ministère de la Santé Publique.

3. Consistance des prestations

Les prestations à fournir sont :
1. Programme architectural ;
2. Production d'un dossier APS ;
3. Production d'un dossier APD ;
4. Dossier de consultation des entreprises ;

4. Financement

Le financement de l'étude susvisé sera supporté par le Budget d'Investissement public du Ministère de la Santé Publique de l'exercice 2019.

5. Remises des offres

Chaque dossier de manifestation d'intérêt comprenant : Un 1 (dossier technique) rédigé en français ou en anglais et en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies, sera déposé à la Division des Etudes et Projets du Ministère de la Santé Publique porte B305, Tél : 222 22 42 83 / 699 75 86 70, au plus tard le 13/09/2019, 13H heure locale, et déposé contre récépissé. Les dossiers administratif et technique doivent être placés dans une enveloppe unique portant la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°D13-186/AAMI/MINSANTE/SG/DEP/CEI/EM DU 28/08/2019 RELATIF POUR LA PRE QUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATMENT ADMINISTRATIF DEVANT ABRITER LES PROJETS ET PROGRAMME SUR LE SITE DE LA LEPROSERIE A MBALLA 2.

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :
Volume 1 (Dossier administratif)
Le volume 1 comprend les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon le cas), datées de moins de trois (03) mois.

PIECE N°	DESIGNATION
A1	La lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat timbrée au tarif en vigueur et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social ;
A2	Une copie certifiée de l'attestation de non redevance pour l'exercice en cours, le cas échéant ;
A3	Une copie certifiée conforme de la carte de contribuable en cours de validité ;
A4	Une photocopie de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances;
A5	Une attestation bancaire justifiant la capacité du cabinet à préfinancer les prestations, au moins à hauteur de cinquante (50) millions F CFA, délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances ;
A6	Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Photocopie) ;
A7	Une attestation et un plan de localisation datant de moins de trois (03) moins.
A8	Les pouvoirs conformes dans le cas où le soumissionnaire agirait comme mandataire d'un groupement (Original timbré) ainsi que la copie de l'accord de groupement certifié d'un acte notarié. Dans ce cas les pièces A1 et A4 devront être produites uniquement par le mandataire du groupement, les autres pièces étant produites par chacun des membres ;
A9	Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première instance (Photocopie).

NB : L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces suscitées entrainera l'élimination du candidat. Ces pièces pourraient être produites en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs.

VOLUME 2 : Dossier technique
Le dossier technique devra comprendre :
1. L'organigramme complet de la structure ;
2. La liste du personnel d'encadrement et de maîtrise.
Les soumissionnaires fourniront une équipe d'experts disposant des compétences, des qualifications et de l'expertise adéquate nécessaires à la réalisation des objectifs du projet.
Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des études/travaux est le suivant :

N°	Experts
1	**Un Chef de mission :** Un Architecte chef de Mission inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC), ayant au moins dix (10) années d'expérience dans le domaine des études architecturales et techniques dont trois (03) au moins au poste de chef de mission d'études architecturales et techniques et ayant participé à la réalisation d'au moins cinq (05) projets de volume similaires ; (Joindre diplôme, CV et inscription à l'ONAC, attestation de présentation de l'original du diplôme)
2	**Architecte junior :** Un Architecte inscrit à l'Ordre National des Architectes du Cameroun (ONAC), ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine des études architecturales et techniques dont trois (03) au moins au poste de chef de mission d'études architecturales et techniques avec au moins deux (02) projets de volume similaires. (Joindre diplôme, CV et inscription à l'ONAC, attestation de présentation de l'original du diplôme)
3	**Ingénieur de Génie Civil :** Un Ingénieur de génie civil responsable des études de structure, inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC), ayant au moins sept (07) années d'expérience dans le domaine des maitrises d'œuvre complète des bâtiments en général et d'au moins une année dans la réalisation des formations sanitaires ; (Joindre diplôme, CV et inscription à l'ONIGC, attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
4	**Ingénieur Junior :** Un Ingénieur de génie civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC), chargé d'assister l'ingénieur de Génie Civil sénior, ayant au moins cinq (05) années d'expérience dans le domaine des maitrises d'œuvre complète des bâtiments en général et d'au moins une année dans la réalisation des formations sanitaires; (Joindre diplôme, CV et inscription à l'ONIGC, attestation de présentation de l'original du diplôme ;
5	**Un Projecteur en architecture – dessinateur :** Ingénieur ou technicien de génie civil justifiant d'au moins de trois (03) années d'expérience dans le domaine de la maintenance des équipements biomédicaux. (Joindre diplôme, CV, attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
6	**le Projecteur/métreur:** Ingénieur ou technicien de génie civil justifiant d'au moins de trois (03) années d'expérience dans le domaine de la maintenance des équipements biomédicaux. (Joindre diplôme, CV, attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
7	**Un Ingénieur fluides :** Ingénieur des travaux de génie électrique, électromécanique ou électronique justifiant de trois (03) années d'expérience dans le domaine des études et maintenance du courant fort et/ou faible dans le secteur domestique et industriel. (Joindre diplôme, CV, attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
8	**un Géomètre Topographe:** Ingénieur Topographie cadastre justifiant de trois (03) années d'expérience dans le domaine de la topographie. (Joindre diplôme, CV, attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
9	**Un électrotechnicien :** ingénieur électrotechnicien justifiant de trois (03) années d'expérience dans le domaine des études de courant fort et faible. (Joindre diplôme, CV, attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
10	**Un Ingénieur paysagiste / Urbaniste ou équivalent** justifiant de deux (02) années d'expérience dans le domaine (Joindre diplôme, CV, attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
11	**Le personnel d'appui** Le personnel d'appui sera composé de, secrétaires, chauffeurs/agent de liaison. (Joindre diplôme, CV, attestation de présentation de l'original du diplôme).

Le consultant pourra joindre à son équipe d'autres experts en tant que de besoin en fonction des compétences jugées nécessaires.

Le candidat fournira la liste de son personnel accompagnée des pièces suivantes datées de moins de trois mois

- Un CV signé par le concerné ;

- Une copie certifiée et conforme du diplôme le plus élevé de chaque personnel ;

- Une définition des postes proposés pour chaque personnel

N.B : La liste ci-dessus devra être accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datant de moins de trois (03) mois :

- Un curriculum vitae daté et signé ;	- Une définition des affectations proposées pour chaque personnel ;
- Une photocopie certifiée du diplôme demandé;	- Une attestation de disponibilité signée par chaque personnel.

3 Les références du cabinet

- Le cabinet d'études ou le groupement de consultants associés produira la liste de ses références dans le domaine des Immeubles de Grande Hauteur (IGH), au moins deux projets. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par le procès-verbal de réception provisoire ou définitive des prestations réalisées ou justificatifs des prestations réalisées à 80% au moins (photocopies) y compris la photocopie des première et dernière pages du contrat enregistré y afférent ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage.

N.B : Les projets cités par chaque cabinet ou le groupement d'experts consultants associés pour justifier son expérience devront avoir été réalisés au cours des dix (10) dernières années.

Le consultant présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les informations relatives à l'ouvrage concerné et portant sur le Maître d'Ouvrage, photographies et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet

4 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat donnera la liste des moyens techniques et matériels à mettre en place et notamment :

- La liste des moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, …etc.) à mettre à la disposition des personnels (fournir les copies certifiées des cartes grises et les factures des fournisseurs) ;

- La liste du matériel informatique et bureautique présents au siège (fournir les factures des fournisseurs) ;

N.B. :

- Le candidat devra soit justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels nécessaires à la réalisation des prestations ; soit fournir les garanties d'une éventuelle location de certains matériels roulants ou techniques.

- Toute fausse déclaration entrainera la disqualification immédiate de l'offre du candidat.

7. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires
- Dossier technique non-conforme ou incomplet ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100.

H.2 Critères essentiels
Le dossier technique sera évalué sur 100 points et selon les critères ci-après :
- Qualification et compétence des personnels sur 30 points ;
- Références du Consultant sur 50 points ;
- Liste du matériel sur 15 points ;
- Présentation des dossiers de candidature sur 5 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres national restreint.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Etudes et Projets du Ministère de la Santé Publique, Tél/FAX. : 222 22 42 83 / 699 75 86 70, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 28 Aout 2019

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

UNIVERSITÉ DE MAROUA

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°19/002/AMI/MINESUP/UMA/DIPD/2019 DU 19 AOUT 2019 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DU SUIVI ET DU CONTROLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VRD AU CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE MAROUA A KONGOLA

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1. Contexte

N/D

2. Objet

Dans la perspective de l'amélioration du cadre des enseignements et du travail, le Recteur de l'Université de Maroua, Maître D'ouvrage Délégué, lance pour le compte de son Institution, un avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la présélection des bureaux d'études techniques (BET) en prévision de l'Appel d'Offres National Restreint pour la maitrise d'œuvre du projet des travaux d'aménagement de VRD au campus de l'Université de Maroua à Kongola.

3. Consistance des prestations

N/D

4. Participation et origine

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à tous les BET de droit camerounais, spécialisés dans le domaine du Génie Civil et de l'Architecture, ayant une expertise avérée en matière d'aménagement de VRD à l'exclusion des entreprises se trouvant sous le coup d'une suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 184 du Code des Marchés Publics. De plus, les BET doivent justifier des capacités administratives, techniques et financières suivantes :

- Avoir une expérience avérée de cinq (05) ans au moins en matière d'études, de contrôle et travaux dans le domaine des travaux d'aménagement de VRD;

- Disposer d'un personnel technique approprié, doté d'une bonne expérience pour les prestations à réaliser ;

- Présenter une capacité de préfinancement supérieure ou égale à 15 000 000 FCFA.

5. Financement

FINANCEMENT : BIP MINESUP, EXERCICE 2019

IMPUTATION : 49 18 241 731340 2813

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont l'original et sept (07) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé ou recommandée avec accusé de réception à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Maroua au plus tard le **16 septembre 2019 à 14 heures précises.**

Les dossiers administratifs et techniques doivent être placés dans une enveloppe unique portant pour seule mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°19/002/AMI/MINESUP/UMa/DIPD/2019 DU 19 AOUT 2019 POUR LA PREQUALIFICATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES EN VUE DU SUIVI ET DU CONTROLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VRD AU CAMPUS DE L'UNIVERSITE DE MAROUA A KONGOLA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS »

7. Composition du dossier

Les candidats au présent avis d'appel à manifestation d'intérêt devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes :

Volume 1 : Pièces administratives

Le volume 1 comprendra les documents suivants :

- Une (01) déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée (raison sociale, adresse du siège social et pouvoirs délégués au(x) signataires) ;

- Une attestation de non-faillite établie par le Tribunal de Première Instance ou tout autre document établi par l'institution compétente du pays de résidence du soumissionnaire étranger datant de moins de trois (03) mois précédant la date de remise des offres

- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère charge des Finances du Cameroun, sauf dispositions contraires prévues par la convention de financement ;

- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'autorité compétente de l'organisme chargée de la régulation ;

- Une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois mois ;

- Les originaux ou les copies certifiées conformes des pièces suivantes

  - L'attestation de non redevance datant de moins de trois mois
  - L'attestation et le plan de localisation datant de moins de trois mois

- Déclaration sur l'honneur, attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics.

Ces pièces doivent être soit en originaux, soit en photocopies certifiées conformes aux originaux. L'absence d'une de ces pièces ci-dessus citées, entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

Volume 2 : Dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

1. Organigramme complet et le personnel composant le BET ;
2. Liste du personnel d'encadrement.

Le BET fournira la liste définissant le personnel d'encadrement dont :

N°	Poste	Qualification
1	Chef de Mission	Architecte ou ingénieur de Génie Civil (05 d'expérience)
2	Ingénieur de Projet	Ingénieur des travaux de Génie Civil (05 d'expérience)
3	Ingénieur Corps d'état	Ingénieur des Techniques Industrielles (05 d'expérience)
4	Technicien de suivi	Technicien Supérieur des travaux de Génie Civil (05 d'expérience)
5	Topographe	Technicien Supérieur des travaux de Topographie (05 d'expérience)
6	Laborantin	Technicien Supérieur en Géotechnique (05 d'expérience)

Cette liste sera accompagnée de :

- Un (01) curriculum vitae de chaque personnel, daté et signé ;
- Une (01) copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- Une (01) attestation de disponibilité signée par chaque personnel ou une copie du contrat de travail dudit personnel ;
- Une (01) définition des affectations proposées pour chaque personnel.

1. Liste du personnel fixe qualifié

- Le BET fournira la liste du personnel fixe qualifié (secrétaire, comptable, technicien, etc.) et employé sans interruption depuis un an au siège (fournir les attestations de disponibilité du personnel fixe qualifié ainsi que le CV signé par l'intéressé).

1. Références du BET pour les prestations similaires

- Les références présentées par le BET seront validées sur la base des pièces justificatives signées par les bénéficiaires des prestations.

1. Capacité de préfinancement
2. Moyens techniques et matériels

Le BET donnera la liste des moyens techniques et matériels à mettre en place notamment :

- la liste du matériel ;
- la liste des moyens logistiques (véhicules, téléphone …) à mettre à la disposition du personnel.

8. Critères d'évaluation

La Commission analysera les offres techniques et les classera en fonction de :

- **Critères essentiels**

N°	Critères	Notation
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (observations sur les TDR, organisation, méthodologie d'exécution des prestations et planning de réalisation)	20 points
C	Références du Consultant pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages) avec PV de réception	10 points
D	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	50 points
E	Moyens techniques et matériels à mettre en place	17 points
	TOTAL	**100 points**

- **Critères éliminatoires**

- Dossier non-conforme aux prescriptions du présent avis;

- Capacité financière insuffisante ou non présenté ;

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

Seuls les candidats ayant obtenu, à l'issue de cette évaluation, une note supérieure ou égale à 70 points/100, seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Maroua, B.P : 46 Maroua, Tél : 222 29 28 52, Fax : 222 29 31 12.

10. Evaluation et publication des resultats

Les BET retenus seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres National Restreint qui leur sera adressé conformément à l'article 76 alinéa 6 du décret n°2018/366 portant code des marchés publics au Cameroun.

MAROUA le 19 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

IDRISSOU ALIOUM

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-193/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 29 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°005/AONO/MINSANTE/CIPM/19DU 05 AVRIL 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS MÉDICAUX (DÉFIBRILLATEURS, SACS D'URGENCE, TENTES PMA, BRANCARDS) POUR LA CAN FINANCEMENT : BIP 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n°1139/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 29 AOUT 2019

Les entreprises ci-dessous sont déclarées attributaires de l'Appel d'Offres susvisé aux montant et délai ci-après :

N° du lot	Objet	Adjudicataire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Lot1	Acquisition de 60 défibrillateurs	GROUPEMENT ALTUS SANTE SARL/ETS TONY/ETS PROCHICAM BP: 10106 YAOUNDE	327 000 000	90 jours
Lot2	Acquisition de 60 sacs d'urgence	VIATIQUE COMPANY BP: 4425 YAOUNDE	138 530 362	90 jours
Lot3	Acquisition de 34 tentes pour PMA	FUNDING, TRANSFERT AND SERVICES BP : 2003 YAOUNDE	184 479 750	90 jours
Lot4	Acquisition de 24 brancards	GROUPEMENT ALTUS SANTE SARL/ETS TONY/ETS PROCHICAM BP: 10106 YAOUNDE	48 965 680	90 jours

Les mandataires desdites Entreprises sont invités par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

COMMUNIQUE N°108/C/J12/SAEF DU 26/08/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008BIS/AONO/J12/SAEF/CDPM/2019 DU 16/07/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'HOPITAL DE NKOL AKONO DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO – DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO – REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO,
Par **Décision Préfectorale N°287/DP/J12/SAEFCDPM/2019 du 26/08/2019** communique que le résultat de l'Avis d'Appel d'Offre

LOTS DE SOUMISSION	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT LU TTC DE L'OFFRE EN CFA	MONTANT CORRI L'OFFRE EN
LOT UNIQUE	ETS MBENTI ET FILS SARL, BP : 11456 Yaoundé, téléphone : 699 96 65 08	7.789.052,25 (sept millions sept cent quatre-vingt-neuf mille cinquante-deux virgule vingt-cinq)	7.789.052 (sept m cent quatre-vingt cinquante-c

Le soumissionnaire**, ETS MBENTI ET FILS SARL, BP : 11456 Yaoundé, téléphone : 699 96 65 08** est attributaire du projet **de motricité humaine à l'hôpital de Nkol Akono dans l'Arrondissement d'Akono - Département de la Mefou et Akono - Régio** Comprises de **7.789.052 (sept millions sept cent quatre-vingt-neuf mille cinquante-deux) francs CFA** et un délai d'exécution

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui sui l'établissement du marché correspondant./-

NGOUMOU le 26 Aout 2019

Le PRÉFET

BOUBA HAMAN

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-190/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 29 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/MINSANTE/CIPM /19 DU 04 JUIN 2019 POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA SOUTENABILITÉ FINANCIÈRE DU SYSTÈME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE DU CAMEROUN (LOT1) ET L'ÉLABORATION DU MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET COMPTABLES DU PROGRAMME NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE (LOT2)FINANCEMENT : BF PNTS

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N° 1137 /D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 29 AOUT 2019
Le Cabinet ci-dessous est déclaré attributaire de l'Appel d'Offres susvisé aux montant et délai ci-dessous :

N° du Lot	Objet	Attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
Lot1	Réalisation d'une étude de faisabilité pour la soutenabilité financière du Système National de Transfusion Sanguine du Cameroun (lot1)	INFRUCTUEUX		
Lot2	Elaboration du Manuel de procédures administratives, financières et comptables du Programme National de Transfusion Sanguine (lot2)	CAEAC BP : 3223 DOUALA	23 253 750	03 mois

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Aout 2019

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°013-191/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 29 AOUT 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/MINSANTE/CIPM /19 DU 12 JUIN 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE DE LA SANTÉ FINANCEMENT : BIP 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N° 1138/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 29 AOUT 2019

L'entreprise ci-dessous est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres susvisé aux montant et délai ci-dessous :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
Travaux de réhabilitation de l'Immeuble de la Santé	ETS BOZARD BP : 35013 YAOUNDE	72 993 229	05 mois

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Aout 2019

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

COMMUNIQUE N°107/C/J12/SAEF DU 26/08/2019PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007BIS/AONO/J12/SAEF/CDPM/2019 DU 16/07/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A LA CHEFFERIE D'OMAN ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKONGNEN DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK – DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO –REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO,
Par **Décision Préfectorale N°286/DP/J12/SAEFCDPM/2019 du 26/08/2019** communique que le résultat de l'Avis d'Appel d'Offre

LOTS DE SOUMISSION	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT LU TTC DE L'OFFRE EN CFA	MONTANT CORRI L'OFFRE EN
LOT UNIQUE	ETS MBENTI ET FILS SARL, BP : 11456 Yaoundé, téléphone : 699 96 65 08	15.578.104 (quinze millions cinq cent soixante-dix-huit mille cent quatre)	15.578.104 (quinze cent soixante-dix-h quatre)

Le soumissionnaire**, ETS MBENTI ET FILS SARL, BP : 11456 Yaoundé, téléphone : 699 96 65 08** est attributaire du projet **de c pompes à motricité humaine à la chefferie d'Oman et à l'école publique de Nkongnen dans l'Arrondissement de Bikok - D Centre**,pour un montant Toutes Taxes Comprises de **15.578.104 (quinze millions cinq cent soixante-dix-huit mille cent quatr (03) mois** calendaires.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué, au plus tard dans les **sept (07) jours** qui sui l'établissement du marché correspondant./-

NGOUMOU le 26 Aout 2019

Le PRÉFET

BOUBA HAMAN

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N° /CI/FEICOM/DG/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019DÉCLARANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019 RELATIF À LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Porte à l'attention des Entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité, qu'à la suite de l'analyse des offres techniques, aucune n'a obtenu la note technique requise et l'attribution ne peut par conséquent avoir lieu.
Aussi, déclare-t-il ledit Dossier d'Appel d'Offres Infructueux conformément à l'article103 alinéa 1 (b) du Code des Marchés Publics.
Par ailleurs, les intéressées sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent Communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 09 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM,

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :
Par décision N°_____/D/FEICOM/DG du 03 SEPTEMBRE 2019
L'Etablissement ci-après, a été déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS GROUPE LE SISYPHE & COMPAGNIE **BP : 30800 YAOUNDE**	**SEIZE MILLIONS QUINZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE QUINZE (16 015 275) de francs CFA pour le lot 2**	DIX (10) mois

Le responsable dudit Etablissement est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commandes. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N° /CI/FEICOM/DG/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019DÉCLARANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LA SALLE DE SPORT DU FEICOM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Porte à l'attention de l'Entreprise ayant participé à l'Appel d'Offres National ouvert sus cité, qu'à la suite de l'analyse du dossier administratif, elle n'a pas obtenu la note technique requise et l'attribution ne peut par conséquent avoir lieu.
Aussi, déclare-t-il ledit Dossier d'Appel d'Offres infructueux conformément à l'article103 alinéa 1 (b) du Code des Marchés Publics.
Par ailleurs, le soumissionnaire est invité à retirer son offre sous quinzaine dès parution du présent Communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, cette offre sera détruite sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 09 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM,

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :
Par décision N°_____/D/FEICOM/DG du 03 SEPTEMBRE 2019
L'Etablissement ci-après, a été déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS GROUPE LE SISYPHE & COMPAGNIE **BP : 30800 YAOUNDE**	**VINGT DEUX MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT SIX (22 999 986) de francs CFA pour le lot 1**	DIX (10) mois

Le responsable dudit Etablissement est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commandes. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-193/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 29 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°005/AONO/MINSANTE/CIPM/19DU 05 AVRIL 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS MÉDICAUX (DÉFIBRILLATEURS, SACS D'URGENCE, TENTES PMA, BRANCARDS) POUR LA CAN FINANCEMENT : BIP 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n°1139/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO du 29 AOUT 2019

Les entreprises ci-dessous sont déclarées attributaires de l'Appel d'Offres susvisé aux montant et délai ci-après :

N° du lot	Objet	Adjudicataire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution
Lot1	Acquisition de 60 défibrillateurs	GROUPEMENT ALTUS SANTE SARL/ETS TONY/ETS PROCHICAM BP: 10106 YAOUNDE	327 000 000	90 jours
Lot2	Acquisition de 60 sacs d'urgence	VIATIQUE COMPANY BP: 4425 YAOUNDE	138 530 362	90 jours
Lot3	Acquisition de 34 tentes pour PMA	FUNDING, TRANSFERT AND SERVICES BP : 2003 YAOUNDE	184 479 750	90 jours
Lot4	Acquisition de 24 brancards	GROUPEMENT ALTUS SANTE SARL/ETS TONY/ETS PROCHICAM BP: 10106 YAOUNDE	48 965 680	90 jours

Les mandataires desdites Entreprises sont invités par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°013-191/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 29 AOUT 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/MINSANTE/CIPM /19 DU 12 JUIN 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'IMMEUBLE DE LA SANTÉ FINANCEMENT : BIP 2019

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision N° 1138/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP/BAO DU 29 AOUT 2019

L'entreprise ci-dessous est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres susvisé aux montant et délai ci-dessous :

Objet	Attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai d'exécution
Travaux de réhabilitation de l'Immeuble de la Santé	ETS BOZARD BP : 35013 YAOUNDE	72 993 229	05 mois

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement du Marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 29 Aout 2019

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N° /CI/FEICOM/DG/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019DÉCLARANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°008/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019 RELATIF À LA MAINTENANCE DES ASCENSEURS DE L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Porte à l'attention des Entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité, qu'à la suite de l'analyse des offres techniques, aucune n'a obtenu la note technique requise et l'attribution ne peut par conséquent avoir lieu.
Aussi, déclare-t-il ledit Dossier d'Appel d'Offres Infructueux conformément à l'article103 alinéa 1 (b) du Code des Marchés Publics.
Par ailleurs, les intéressées sont invitées à retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent Communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 09 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM,

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :
Par décision N°_____/D/FEICOM/DG du 03 SEPTEMBRE 2019
L'Etablissement ci-après, a été déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS GROUPE LE SISYPHE & COMPAGNIE **BP : 30800 YAOUNDE**	**SEIZE MILLIONS QUINZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE QUINZE (16 015 275) de francs CFA pour le lot 2**	DIX (10) mois

Le responsable dudit Etablissement est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commandes. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N° /CI/FEICOM/DG/2019 DU 03 SEPTEMBRE 2019DÉCLARANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°010/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 9 AVRIL 2019 RELATIF À L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS POUR LA SALLE DE SPORT DU FEICOM

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Porte à l'attention de l'Entreprise ayant participé à l'Appel d'Offres National ouvert sus cité, qu'à la suite de l'analyse du dossier administratif, elle n'a pas obtenu la note technique requise et l'attribution ne peut par conséquent avoir lieu.
Aussi, déclare-t-il ledit Dossier d'Appel d'Offres infructueux conformément à l'article103 alinéa 1 (b) du Code des Marchés Publics.
Par ailleurs, le soumissionnaire est invité à retirer son offre sous quinzaine dès parution du présent Communiqué à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, cette offre sera détruite sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/FEICOM/CIPM/2019 DU 09 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM,

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :
Par décision N°_____/D/FEICOM/DG du 03 SEPTEMBRE 2019
L'Etablissement ci-après, a été déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS GROUPE LE SISYPHE & COMPAGNIE **BP : 30800 YAOUNDE**	**VINGT DEUX MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT SIX (22 999 986) de francs CFA pour le lot 1**	DIX (10) mois

Le responsable dudit Etablissement est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la décision d'attribution de la Lettre-Commandes. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

DECISION N°12258/B1/1464 /D/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP DU 02 SEPTEMBRE 2019 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 POUR LA FOURNITURE DES KITS SCOLAIRES POUR LA PROMOTION DE LA SCOLARISATION DES JEUNES FILLES ET LE MATÉRIEL DIDACTIQUE POUR LES ENSEIGNANTS DANS LE CADRE DU PASZEP.FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT / GOUVERNEMENT DU CAMEROUN(ACCORD DE PRÊT N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014).

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

Le Ministre de l'Education de Base, Maître d'Ouvrage,
Vu la constitution ;
Vu La loi n° 2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019;
Vu l'Accord de Prêt N° 02 CM-073/074 du 26 juin 2014
Vu Le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et la Lettre-circulaire N°0005/ L/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018
précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication de ce Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018.
Vu Le Décret n° 2012/268 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère de l'Education de Base ;
Vu Le Décret n° 2019 /002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001portant
organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu Le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création,
organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu L'Arrêté N°228 /A/MINMAP du 5 Août 2014 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui
à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ;
Vu La Décision N°0286/D/MINMAP du 30 JUIN 2015 constatant la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès
du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution de la loi de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution
du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et autres organismes subventionnés pour l'exercice 2019 ;
Vu Le procès-verbal du 09 juillet 2019 de la commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet PASZEP ;
Vu La lette N°004297/L/PR/MINMAP/CAB du 07 Août 2019 du Ministre Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics accordant l'annulation de l'Appel d'Offres

DECIDE :

Article 1er : l'Appel d'Offres National ouvert N°07/AONO/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2019 du 02 avril 2019 pour la fourniture des kits scolaires
pour la promotion de la scolarisation des jeunes filles et le matériel didactique pour les enseignants dans le cadre du PASZEP est annulé.
Article 2 : Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné peuvent passer sous quinzaine retirer leurs
offres à la Commission Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du PASZEP. Passé ce délai, ces offres seront détruites.
Article 3 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 2 Septembre 2019

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

DECISION PREFECTORALE N°286/DP/J12/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007BIS/AONO/J12/SAEF/CDPM/2019 DU 16/07/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE A LA CHEFFERIE D'OMAN ET A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKONGNEN DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK - DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO – REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu la loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2019;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de **Monsieur BOUBA HAMAN** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

Vu l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 40 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

Vu l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°007bis/AONO/J12/SAEF/CDPM/2019 du 16 Juillet 2019, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de deux forages équipés de pompes à motricité humaine à la chefferie d'Oman et à l'école publique de Nkongnen dans l'Arrondissement de Bikok- Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution N°027/L/J12/CDPM du 23 Août 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er: Le soumissionnaire**, ETS MBENTI ET FILS SARL,** BP : 11456 Yaoundé, téléphone : 699 96 65 08, est attributaire du projet **de construction de deux forages équipés de pompes à motricité humaine à la chefferie d'Oman et à l'école publique de Nkongnen dans l'Arrondissement de Bikok - Département de la Mefou et Akono - Région du Centre,** pour un montant Toutes Taxes Comprises de **15.578.104 (quinze millions cinq cent soixante-dix-huit mille cent quatre) francs CFA** et un délai d'exécution **de trois (03) mois** calendaires.

NGOUMOU le 26 Août 2019
Le PRÉFET
BOUBA HAMAN

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

DECISION PREFECTORALE N°287/DP/J12/SAEFPORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008BIS/AONO/J12/SAEF/CDPM/2019 DU 16/07/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A L'HOPITAL DE NKOL AKONO DANS L'ARRONDISSEMENT D'AKONO - DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO – REGION DU CENTRE

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°98/013 du 14 Juillet 1998 relative à la concurrence ;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques ;

Vu la loi N°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques;

Vu la loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2019;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de **Monsieur BOUBA HAMAN** aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Akono ;

Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents;

Vu l'arrêté préfectoral N°142/AP/J12/SAEF du 40 avril 2019 constatant la composition de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono ;

Vu l'arrêté N°003/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier de Clauses Administratives Générales, applicables aux Marchés Publics de travaux ;

Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de

Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu la lettre-circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°008bis/AONO/J12/SAEF/CDPM/2019 du 16 Juillet 2019, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine à l'hôpital de Nkol Akono dans l'Arrondissement d'Akono - Département de la Mefou et Akono, Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution N°027/L/J12/CDPM du 23 Août 2019 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mefou et Akono;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er: Le soumissionnaire**, ETS MBENTI ET FILS SARL,** BP : 11456 Yaoundé, téléphone : 699 96 65 08, est attributaire du projet **de construction d'un forage équipé de pompe à motricité humaine à l'hôpital de Nkol Akono dans l'Arrondissement d'Akono - Département de la Mefou et Akono - Région du Centre,** pour un montant Toutes Taxes Comprises de **7.789.052 (sept millions sept cent quatre-vingt-neuf mille cinquante-deux) francs CFA** et un délai d'exécution **de trois (03) mois** calendaires.

NGOUMOU le 26 Août 2019

LE PREFET

BOUBA HAMAN

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU FEICOM.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,
Vu la loi N°92/007 du 14 aout 1992 portant Code du Travail ;
Vu la loi N°2017/010 du 12 Juillet portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu le décret N°2018/635 du 31 OCTOBRE 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale;
Vu le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°14/AONO/FEICOM/CIPM/2019 du 09 juillet 2019 pour la fourniture du matériel informatique au FEICOM.
D E C I D E:
Article 1er : ETS GROUPE LE SISYPHE & COMPAGNIE, BP 30800 YAOUNDE, TEL : 677 86 68 95 est déclaré adjudicataire du **lot 2** de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°14/AONO/FEICOM/CIPM/2019 du 09 juillet 2019** pour la fourniture du matériel informatique au FEICOM pour le montant de **SEIZE MILLIONS QUINZE MILLE DEUX CENT SOIXANTE QUINZE (16 015 275) francs CFA TTC** et pour un délai d'exécution **de DIX (10)** jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.
Article 2 : Le Responsable dudit Etablissement est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.
Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE AU FEICOM.

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GENERAL,
Vu la loi N°92/007 du 14 aout 1992 portant Code du Travail ;
Vu la loi N°2017/010 du 12 Juillet portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu le décret N°2018/635 du 31 OCTOBRE 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Inter Communale;
Vu le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°14/AONO/FEICOM/CIPM/2019 du 09 juillet 2019 pour la fourniture du matériel informatique au FEICOM.
D E C I D E:
Article 1er : ETS GROUPE LE SISYPHE & COMPAGNIE, BP 30800 YAOUNDE , TEL : 677 86 68 95 est déclaré adjudicataire du **lot 1** de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°14/AONO/FEICOM/CIPM/2019 du 09 juillet 2019** pour la fourniture du matériel informatique au FEICOM pour le montant de **VINGT DEUX MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT NEUF (22 999 986) francs CFA TTC** et pour un délai d'exécution **de DIX (10)** jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.
Article 2 : Le Responsable dudit Etablissement est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-Commande y afférente.
Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE NYANON

DECISION MUNICIPALE N°030/DM/CNYN/SG/STADU/CIPM/2019 PORTANT RESILAIATION DE LAPPEL D''OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CNYN/MO/CIPM/2019 DU 17/04/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOGEMENTS COMMUNAUX (01 BLOC DE 03 STUDIOS, 01 BLOC DE 02 APPARTEMENTS ET 01 BLOC D'UN APPARTEMENT ET D'UN STUDIO) (PHASE1) DANS LA COMMUNE DE NYANON, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME. REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019.IMPUTATION BUDGETAIRE : 53 30 393 05 641435 2223 521

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NYANON Autorité contractante
Vu la constitution ;
Vu la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'Orientation de la Décentralisation ;
Vu la Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la Loi n° 2009/018 du 10 juillet 2004 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret n° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret n° 93/321 du 25 novembre 1993 portant création de la Commune Rurale de NYANON ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés modifié et complété par le décret N°2013/271 du 05 août 2013 le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 portant organisation et fonctionnement e l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté 0000167/A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constant l'élection de Monsieur ONKAN EVAGELE Joseph en qualité de Maire de la Commune de NYANON.
Vu la Circulaire 001/C/MINFI du 19 juin 2018 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Établissements Administratifs des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres organes subventionnés pour l'Exercice 2019.
Considérant la Lettre Commande N° 005/LC/CNYN/MO/STADU/CIPM/2019 passé après Avis d'Appel D'offres National Ouvert N° 005/AONO/CNYN/MO/CIPM/2019 DU 17/04/2019 En Procédure D'urgence Pour Les Travaux De Construction Des Logements Communaux (01 Bloc De 03 Studios, 01 Bloc De 02 Appartements Et 01 Bloc D'un Appartement Et D'un Studio) (phase1) Dans La Commune De Nyanon, Département De La Sanaga-Maritime. Région Du Littoral.
Considérant le l'ordre de service N°001/OS/CNYN/STADU/2019 du 11 juin 2019 prescrivant le démarrage des travaux objet de la lettre commande susvisée
Considérant le l'ordre de service N°019/OS/CNYN/STADU/2019 du 02 juillet 2019 valant mise en demeure de démarrer les travaux objet de la lettre commande susvisée
Considérant le procès-verbal du 05 aout 2019 d'évaluation de la mise en demeure valant constat de carence de l'entreprise
Considérant les nécessités de service

DECIDE -

Article 1 : En application des dispositions du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, la Lettre' Commande 005/LC/CNYN/MO/STADU/CIPM/2019 passé après Avis d'Appel D'offres National Ouvert N° 005/AONO/CNYN/MO/CIPM/2019 DU 17/04/2019 procédure d'urgence avec les **ETS NGOBERD, 13P : 401 Douala, Tél. : 677 h8 90 30 / 699 68 56 30 / 233 06 51 75, NPRC: C/DLA/2006/A/1142, N° Contribuable : P096400388150M,** pour les travaux de Construction Des Logements Communaux (01 Bloc De 03 Studios, 01 Bloc De 02 Appartements Et 01 Bloc D'un Appartement Et D'un Studio)) (phase1) Dans La Commune De Nyanon, est résiliée aux torts, frais et risque de l'Entreprise.

Article 2: Conformément aux dispositions de l'Article 18.4 (1) du Code des Mar, lies Publics. L'Entreprise susvisée est interdite de soumission à la commande publique pour une durée de deux (02) ans. Pendant la période d'interdiction, cette Entreprise ne peut taire acte de candidature ni co-traitante ou sous-traitante de tout ou partie des prestations objet de la commande publique sauf dérogation exclusivement accordée par le Ministre Délégué à la Présidence chargé des Marchés Publics.

Article 3: Le Directeur Générale de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et les Autorités Contractantes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera. /-

NYANON le 28 Aout 2019

Le MAIRE

ONKAN EVAGLE Joseph

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°027/19/SONARA/DG/CAB DU 21 AOÛT 2019 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°040.18/M/SONARA/2018 DU 12/03/2019 POUR ‘’LA MISE À DISPOSITION DE VINGT-SIX (26) PHOTOCOPIEURS NEUFS ET L’ENTRETIEN DE VINGT-SEPT (27) PHOTOCOPIEURS MULTIFONCTIONS À LA SONARA’’, SUITE À LA DÉFAILLANCE ET AU DÉSISTEMENT DU COCONTRACTANT(SOCIÉTÉ DAN & SONI) .

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d’une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d’un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l’Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la non observation par le Cocontractant des dispositions des articles 16.2.a et 27 du Marché visé en objet ;

Vu les correspondances du Cocontractant n°17/DAN&SONI/2019 du 05/08/2019 et 18/DAN&SONI/2019 du 12/08/2019 portant respectivement ‘’difficulté dans l’exécution du contrat’’ et ‘’demande de sortie du contrat’’;

Vu les pièces versées à la correspondance n°DAG/DAC/SMG/BMOY/neg/433/2019 du 6/08/2019 portant défaillance et désistement du prestataire,

DÉCIDE :

Article 1 : Le Marché n°040.18/M/SONARA/2018 du 12/03/2019 pour la mise à disposition de vingt-six (26) photocopieurs neuf et l’entretien de vingt-sept (27) photocopieurs multifonctions à la SONARA est, pour compter de la date de signature de la présente décision, résilié aux torts, frais et risques de l’entreprise ‘’Société **DAN & SONI** Sarl B.P. 15284 Yaoundé’’;

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l’ARMP, et partout ou besoin sera.

Le Directeur Général,

Jean-Paul SIMO NJONOU

Ampliation:

(1)MINMAP - (2)ARMP - (3)Sté DAN & SONI Sarl - (4)CIPM/SONARA - (5)DARH/DJA - (6)DFC - (7)Chrono - (8)Archives

LIMBE le 21 Aout 2019

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°028/19/SONARA/DG/CAB DU 23 AOÛT 2019 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°011.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 DU 1ER/04/2019 RELATIF AU ''PROGRAMME TRIENNAL D'ASSURANCES DE LA SONARA (2019-2020-2021)''

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DÉCISION N°028/19/SONARA/DG/CAB DU 23 AOÛT 2019

PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°011.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 DU 1er/04/2019 RELATIF AU ''PROGRAMME TRIENNAL D'ASSURANCES DE LA SONARA (2019-2020-2021)''

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la correspondance n°DARH/DJA/SA/cak/ngf/2520/019 du 06/08/2019 portant annulation du processus d'adjudication des Marchés du programme triennal d'assurances de la SONARA (2019-2020-2021) ;

Vu le changement de la configuration des risques de la SONARA, suite à l'incendie du 31 Mai 2019 et l'arrêt conséquent de ses unités de production ;

Vu le conflit pendant entre la compagnie d'assurances ACTIVA (membre d'un groupement d'assureurs soumissionnaires à cet appel d'offres) et la SONARA, relativement au règlement du sinistre consécutif à l'incendie du 31/05/2019 ;

DÉCIDE :

Article 1 : Conformément aux dispositions de l'article 53 du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, et en raison de la modification de la configuration des risques à assurer suite à l'incendie du 31 Mai 2019, l'Appel d'Offres n°011.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 du 1er /04/2019 relatif au ''Programme Triennal d'Assurances de la SONARA (2019-2020-2021), est annulé.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout ou besoin sera.

Le Directeur Général,

LIMBE le 23 Aout 2019

Jean-Paul SIMO NJONOU
Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

Ampliation :

(1) MINMAP - (2) ARMP - (3) PCA SONARA - (4) CIPM/SONARA - (5) Chrono - (6) Archives

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°026/12/SONARA/DG/CAB DU 21 AOÛT 2019 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°012.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 DU 15/05/2019 RELATIF À LA ''MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS CHAUDRONNÉS DANS LES UNITÉS DE LA SONARA''

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

DÉCISION N°026/12/SONARA/DG/CAB DU 21 AOÛT 2019

PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES N°012.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 DU 15/05/2019

RELATIF À LA ''MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS CHAUDRONNÉS DANS LES UNITÉS DE LA SONARA''

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA/2018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu l'indisponibilité des équipements chaudronnés à entretenir, suite à l'incendie du 31 Mai 2019 et à l'arrêt conséquent des unités de production de la SONARA;

Vu la validation par la Présidente du Conseil d'Administration de la SONARA, de la correspondance n°DG/DMAR/pm/2480/019 du 02/08/2019 portant demande d'accord en vue de l'annulation du marché consécutif à l'appel d'offres n°012.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 du 15/05/2019;

DÉCIDE :

Article 1 : Conformément aux dispositions de l'article 53 du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, et en raison de l'indisponibilité des équipements chaudronnés à entretenir suite à l'incendie du 31 Mai 2019, l'Appel d'Offres n°012.19/AONO/SONARA/CIPM/2019 du 15/05/2019 relatif à ''la maintenance des équipements chaudronnés dans les unités de la SONARA, est annulé.

Article 2 : La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout ou besoin sera.

Le Directeur Général,

Jean-Paul SIMO NJONOU

Ampliation :

LIMBE le 21 Aout 2019

(1)MINMAP - (2)ARMP - (3)PCA SONARA - (4)CIPM/SONARA - (5)DM - (6)Chrono - (7) Archives

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 30 AOUT 2019AUX SOUMISSIONNAIRES DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/FODECC/CSPM/2019 DU 16 JUILLET 2019 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TYPE BERLINE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

Télécharger la piece d'origine Affichage Web

1	**Ouverture des Plis**
	Au lieu de ... **Date d'ouverture des Offres** : L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **13 septembre 2019** à partir de **15 heures.** **Le reste sans changement**
	Lire plutot **Date d'ouverture des Offres** : L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **13 septembre 2019** à partir de **15 heures.** Le reste sans changement.

YAOUNDE le 30 Aout 2019

Le ADMINISTRATEUR P/O LE CHEF DE DÉPARTEMENT TECHNIQUE

LEMA ANDRÉ MARIE MATHIAS

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics # _____

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique

Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique

Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ou Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél.(*) : ..... E-mail(*) : .....

Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(**) : ..... B.P. : .....

Tél.(*) : ..... Fax : .....

E-mail(*) : .....

Site web : .....

Option d'Abonnement

☐	Annuel	49.000 FCFA TTC
☐	Semestriel	25.000 FCFA TTC
☐	Trimestriel	15.000 FCFA TTC
☐	Mensuel	10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....

CACHET ET SIGNATURE ICI

B.P.: 6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

Date : .....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Pridesoft

Contenu Riche
- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées
- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale
- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés
- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

www.armp.cm

e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile…
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

ARMP
Agence de Régulation des Marchés Publics

6604 Yaoundé - Cameroun
222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
222 20 60 43 / 222 20 33 26
infos@armp.cm www.armp.cm

CONTACTS PROJET

222 20 49 17
Internet : pridesoft.armp.cm
Email : pridesoft@armp.cm